

■ **Martial Vé**sy, à Massongex, CH-621.1.006.598-1, entreprise de ferblanterie-couverture, cheminées, raison individuelle (FOSC no 30 du 13. 02. 2002, p. 16). Par décision judiciaire du 19.09.2005, le titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite. Par décision judiciaire du 20.10.2005, cette faillite a été suspendue faute d’actif.

Journal no 1261 du 21.10.2005
(03077632 / CH-621.1.006.598-1)